



PUBLICATIONS OFFICIELLES

Selon le droit, le chancelier fait savoir que S. Exc. Mgr l'Archevêque :

Par ordonnance du 17 juillet, a érigé l'association publique de fidèles Priscille et Aquila, et l'a doté de statuts ad experimentum pour 3 ans ;

Par décret du 17 juillet, a nommé Didier Chazalon économiste paroissial du secteur paroissial de Bollène pour 5 ans.

Par décrets du 18 juillet, avec effet au 1^{er} septembre, a nommé M. l'abbé José del Rosario Lezcano Davalo, diacre pour le secteur pastoral de Vaison.

A nommé M. l'abbé Jean Nkaham, prêtre auxiliaire des secteurs pastoraux du doyenné de Pertuis ;

A nommé Madame Alexandra Yannicopoulos-Boulet, membre du conseil de l'évêque et déléguée épiscopale à la formation ;

A nommé Monsieur l'abbé Jean-Louis Guerin-Boutaud, prêtre de Notre-Dame-de-Vie, avec l'accord de ses supérieurs, prêtre référent au service de la formation.

À Avignon le 2 septembre 2026

Le chancelier

